

## Les brèves de la lettre d'Armor



### Flash infos n° 4 du 4 mai 2015

#### ***Nouvelle France industrielle***

Dans le cadre de son assemblée générale, le pôle Images & Réseaux a organisé le 30 avril, une journée composée de trois temps forts au pôle Phoenix de Pleumeur-Bodou :

- une table ronde sur « Les plans Nouvelle France industrielle : quelles opportunités pour les PME » en présence de Pierre Lambert et des représentants des plans réalité augmentée, cybersécurité, matériel embarqué, souveraineté télécom et objets connectés

- un speed meeting entre les responsables de plans et les PME  
- l'assemblée générale

**Axelle Lemaire**, secrétaire d'Etat chargée du numérique a clos, par visioconférence, cette journée.



#### ***Exercice d'évacuation à l'EPIDE de Lanrodec***

Dans le cadre de la programmation annuelle définie par l'État, le service départemental de protection civile de la préfecture a organisé un exercice d'évacuation en milieu scolaire le 15 avril 2015.

Réalisé dans l'établissement public d'insertion de Lanrodec, en partenariat avec les services de la direction départementale des territoires et de la mer, des pompiers et de la protection civile, le scénario était basé sur l'évacuation de personnes suite à la détection d'une odeur suspecte.

Piloté par Jean-Paul Mosnier, sous-préfet de l'arrondissement de Guingamp depuis le centre opérationnel départemental (COD), et mobilisant plus de 20 agents, cet exercice a permis de vérifier l'efficacité du dispositif d'évacuation défini dans le plan ORSEC.



#### ***Campagne 2015 de déclaration des revenus : c'est parti !***

La campagne 2015 de déclaration des revenus est désormais ouverte.

297 657 déclarations préremplies (DPR) ont été adressées par la Poste aux foyers costarmoricaains, pour un total de près de 32 millions de DPR au plan national.

Pour notre département, la date limite de déclaration en ligne est fixée au mardi 2 juin à minuit, la date limite de dépôt des déclarations papier étant le mardi 19 mai à minuit.

Les équipes de la DDFIP s'apprentent à renseigner sur la période près de 100 000 usagers qui peuvent aussi s'adresser au Centre Impôt Service au 0 810 467 687 ou 0 810 IMPOTS (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute hors coût d'interconnexion éventuel de son opérateur) ou obtenir des renseignements sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)





## **Tour de Bretagne cycliste**

Le tour de Bretagne cycliste 2015 représente un défi de sept étapes.

L'étape 5 du 29 avril 2015 a relié Pontivy et Perros-Guirec en 169,3 km et l'étape 6 du 30 avril 2015 Perros-Guirec et Le Quillio en 149 km.

Lors de ces étapes, un stand de la sécurité routière dédié à l'information du public et au partage de la route avec les cyclistes a été installé par les services de l'État sous des barnums fournis par Amaury Sport Organisation (ASO). Ont été distribués des casques et des maillots de coureurs aux personnes sensibilisées.

Pendant ces deux journées, Gilles QUÉNÉHERVÉ, directeur de cabinet du préfet des Côtes d'Armor, a remis les maillots remportés.

## **70<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote des femmes**



Accordé en 1944, le droit de vote des femmes a été acquis suite à un long combat féministe. L'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944 a permis aux femmes de voter, pour la première fois, à l'occasion des élections municipales du 29 avril 1945. Cette ordonnance marque le début de la lutte des femmes pour imposer la parité entre les hommes et les femmes. Inscrite dans la constitution en 1999 puis en 2008, la valeur essentielle de la parité est reconnue. Est, alors, favorisé « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

Pour marquer ce 70<sup>ème</sup> anniversaire, Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor a organisé un débat sur la place de la femme dans la société avec des élues et des femmes investies dans la vie publique le 29 avril 2015. Cet après-midi a été marqué par un partage d'idées et de réflexions entre les invitées.

## **JOBEO 22, nouvel outil d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle**

**Régi par une charte de fonctionnement signé entre l'État et ses partenaires**



La difficulté d'insertion dans la vie professionnelle de 1100 jeunes, diplômés bac/bac +1 a conduit à la mise en place du dispositif jobéo dans les Côtes d'Armor, porteur d'une véritable dynamique partenariale entre Pôle Emploi et les entreprises.

Conçu pour les 26-30 ans, ce dispositif vise à l'accompagnement vers l'emploi, en mobilisant les différents partenaires institutionnels et les entreprises, en privilégiant la formation et le tutorat et en encourageant les entreprises à favoriser la stabilité professionnelle.

Jobéo 22 affirme ainsi le rôle sociétal des entreprises au service de la qualification professionnelle et de l'emploi des jeunes.

La coordination de l'action des différents partenaires et la mobilisation des jeunes est assurée par Gwenn Cambien.